

Dimanche 26 juillet 2020 – 17^e ordinaire année A

Première lecture : premier livre des Rois 3, 5-12

Psaume 118 (119)

Deuxième lecture : lettre de saint Paul apôtre aux Romains 8, 28-30

Évangile : Matthieu 13, 44-52

Homélie

Nous sommes toujours dans le discours en paraboles de l'évangile de Matthieu. Jésus s'adresse à la foule en s'exprimant par images et par comparaisons. Et les paraboles portent toutes sur l'idéal de la foi, c'est-à-dire le Royaume de Dieu.

Jésus n'enseigne pas une série de prescriptions qu'il faudrait – qu'il suffirait – d'appliquer à la lettre pour être sauvé: il indique plutôt comme un chemin à emprunter. Un chemin à la fois concret, car l'attachement au Seigneur induit des conduites et des attitudes qui soient cohérentes avec l'amour et la justice ; et spirituel, c'est-à-dire qui donne sens à la vie des croyants. Ce que Jésus veut pour la foule qui l'écoute, c'est que les femmes et les hommes découvrent qu'il n'y a pas contradiction entre l'attachement au Seigneur et le bonheur terrestre, pourvu que ce bonheur vise le bien commun, la justice, la paix et le respect de la dignité de chacun. Il s'agit d'un bonheur qui mette fin aux égoïsmes leurs différentes formes.

Un aspect à observer dans les paraboles de Jésus, c'est le rôle que jouent les personnages mis en scène : dans la première parabole du passage d'aujourd'hui, il s'agit de quelqu'un qui découvre un trésor. Le trésor lui-même n'est pas le fait de cet homme. Mais ce dernier prend une décision quant à l'avenir de sa découverte. Une telle attitude peut nous aider à trouver nous-mêmes des réponses à la question suivante : et nous, que faisons-nous des trésors que nous découvrons au long de notre cheminement dans la vie ? Qu'en faisons-nous en vue d'un avenir plus beau et plus juste ?

Dans la deuxième parabole, c'est d'un négociant en perles fines qu'il s'agit. Dans ces deux cas, les personnages en scène font une découverte telle qu'elle peut influencer sur l'avenir, ouvrir des lendemains favorables, selon la décision qu'ils prendront ; et la responsabilité qui nous est confiée à nous, femmes et hommes, c'est précisément de discerner et, ayant discerné, de décider et de prendre la responsabilité de ce que nous décidons ; responsabilité tant personnelle que commune. Dans la troisième parabole de la série, qui peut nous rappeler les récits évangéliques de pêches miraculeuses, des pêcheurs rapportent dans leurs filets des poissons de nombreuses espèces. Devant la grande diversité du produit de cette pêche, ces hommes doivent trier entre ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Dieu nous confie la responsabilité de faire un tel tri dans notre vie : garder ce qui est bon et en tirer le meilleur parti possible, et brûler le reste. D'où l'évocation des pleurs et des grincements de dents, idée quelque peu effrayante, mais qui signifie que ce qui est à détruire doit l'être effectivement et définitivement. Ce qui est concerné, ce n'est pas ce qui ancien ou ce qui est neuf : c'est notre péché, c'est ce qui va à l'encontre de l'amour et de la vérité, ou encore de la justice voulue par Dieu ; c'est le refus de l'autre ; *in fine*, le refus de Dieu lui-même.

Que l'Esprit Saint nous aide à user avec amour de notre trésor, qui contient « du neuf et de l'ancien ».

P. Hugues GUINOT